

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies permettant de vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêt. [En savoir plus](#)

L'Obs

/ Société

Center Parcs de Roybon : élus, zadistes, écolos... qui veut quoi ?

Par Louis Morice

Publié le 03-12-2014 à 18h07

Ce mercredi, Ségolène Royal a refusé tout arbitrage entre partisans et opposants au projet porté par le groupe Pierre & Vacances. Quelles sont les forces en présence ?



A Roybon, village de 1.400 habitants au cœur du triangle Grenoble-Valences-Lyon, partisans et opposants à la construction d'un Center Parcs du groupe Pierre & Vacances en Isère s'affrontent depuis plusieurs années. La tension est montée d'un cran après **la grande manifestation de dimanche dernier** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/planete/20141201.OBS6570/projet-de-center-parcs-en-isere-vers-un-nouveau-sivens.html>), suivie de l'installation d'une ZAD ("Zone à défendre") à quelques kilomètres du chantier du village de vacances.

Les opposants présentent des stratégies différentes entre demande de suspension et blocage du chantier. De son côté, Pierre & Vacances déplore des actes de vandalisme et de sabotage et se refuse à tout arrêt du chantier :

Pour des impératifs de sécurité évidents, nous allons travailler différemment mais l'opération se poursuit."

Interrogée mercredi 3 décembre à l'Assemblée nationale, Ségolène Royal a refusé tout arbitrage, précisant qu'elle n'avait "nulle intention de (s)e substituer aux élus locaux, responsables dans ce domaine". La ministre de l'Environnement renvoie au jugement du tribunal administratif de Grenoble attendu le 12 décembre. Les forces en présence.

Les partisans

Pierre & Vacances

Pierre & Vacances possède déjà quatre Center Parcs en France. A Roybon, le groupe met en avant sa volonté de préserver l'eau et le milieu naturel. Selon Pierre & Vacances, avec ses 150 hectares, l'implantation du projet représente tout juste 0,42% de la superficie totale de la forêt de Chambaran.

Dans cette forêt, le groupe prévoit la construction de quelque 1.000 cottages pour une capacité d'accueil de 5.600 personnes, le tout organisé autour d'une "bulle tropicale" avec piscines et jacuzzis. Center Parcs se présente comme le "précurseur du tourisme vert" et rappelle que les cottages construits en bois sont "parfaitement intégrés au paysages, certifiés HQE" et que "les hôtes circulent en vélo". Président socialiste du Conseil général de l'Isère, Alain Cottalorda est devenu le parfait ambassadeur du groupe :

Le concept même de Center Parcs est écologique", affirme-t-il dans un communiqué.

L'enseigne touristique rappelle enfin qu'elle a obtenu toutes les autorisations nécessaires. Et si la Commission d'enquête publique, au titre de la loi sur l'eau, a rendu un avis défavorable sur le projet, le groupe se prévaut de l'avis favorable du Conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, obtenu en septembre.

Les élus locaux

FERMER

Emplois, retombées fiscales : l'ancien maire de Roybon, Marcel Bachasson (Divers Droite), comme le nouveau, Serge Perraud (UDI), rêvent de voir aboutir le projet de Center Parcs. La mairie de Roybon possède un soutien de poids avec les deux secrétaires d'Etat Geneviève Fioraso (enseignement supérieur) et André Vallini (réforme territoriale).

Début novembre, un grand nombre d'élus du territoire, de gauche comme de droite, ont signé un communiqué commun pour réaffirmer leur "soutien ferme et définitif à la réalisation du Center Parcs Isère". On y trouve des conseillers généraux socialistes comme Thierry Auboyer, communistes, comme José Arias, UMP comme Georges Colombier et Divers droite comme Marcel Bachasson.

Confronté à la montée de la contestation et au risque d'enlèvement, le président socialiste de la Région Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, a toutefois demandé mardi la suspension des travaux, arguant de "l'incertitude juridique liée à la mise en œuvre du projet". Il souhaite attendre l'examen des recours d'associations au Tribunal administratif de Grenoble.

Vivre en Chambaran

L'association dirigée par Christian Luciani annonce clairement la couleur : "Bienvenue au Center Parcs". Créé en mai 2012, ce collectif d'habitants, commerçants, artisans et professions libérales se donne pour objectif d'accompagner le projet du groupe Pierre & Vacances. Lors de la réunion publique de mardi à Roybon, le maire Serge Perraud lui a apporté un soutien sans faille : "Nous aussi devons être capables de nous mobiliser, et en nombre ! Nous devons nous organiser", explique l'édile dans le "Dauphine libéré".

Vivre en Chambaran organise une "marche pacifique" de soutien dimanche 7 décembre à Roybon. Dans son appel au rassemblement, l'association espère un événement médiatique face à "la ZAD déclarée par les groupes de marginaux qui squattent la maison forestière de La Marquise".

Les opposants

EELV

Si le Front de gauche et le Parti communiste commencent à douter des bienfaits du projet, EELV est longtemps resté isolé dans son combat. "Peu d'élus ne soutiennent pas", reconnaît la députée EELV de l'Isère, Michèle Bonneton. Bercés "d'illusions", juge-t-elle.

Les retombées économiques ? Les 700 emplois promis ne représentent selon elle que 468 équivalents temps plein. Sans compter que les résidents des Centers Parcs ne sortent pratiquement pas consommer en dehors du site. Les retombées fiscales ? Un mirage, puisque l'implantation du parc représente un investissement de taille pour la commune, qu'elle évalue à plus de 100 millions d'euros d'argent public en comptant les réductions d'impôt, remboursement de TVA, investissement du Syndicats des eaux, .

Même Jean-Jack Queyranne qui aujourd'hui demande la suspension avait prévu 7 millions d'euros du Conseil régional sur le projet."

Ce mercredi, la question du Center Parcs de Roybon s'est invitée à l'Assemblée nationale : "Madame la ministre, ce projet – très consommateur d'argent public (...) – est-il compatible avec la directive cadre européenne sur l'eau ?" a demandé Michèle Bonneton à Ségolène Royal. La ministre de l'Environnement a rejeté la demande de la députée, répondant :

On peut concilier la création d'activités et d'emplois et le respect des règles de protection de l'environnement."

Les zadistes

Et une ZAD de plus, une ! Dans les bois de Chambaran, la maison forestière abandonnée de la "Marquise" est occupée depuis dimanche 30 novembre par des opposants au projet. Dès le lendemain, les nouveaux habitants l'ont rebaptisée la MaquiZad. Les zadistes ont pris position, comme a pu le constater l'huissier venu sur place, accompagné des gendarmes, mardi 2 décembre.

Après Notre-Dame-des-Landes ou Sivens, la vie s'organise sur cette nouvelle Zad, les fameuses zones d'aménagement différé renommées "zones à défendre". Un appel à la générosité a été lancé : mobilier, vêtements, nourriture sont les bienvenus. Dans la journée, les zadistes reçoivent des visiteurs, qui apportent des vivres, propose un coup de main, participent aux opérations.

Ils sont actuellement une cinquantaine en permanence. Avec une mission immédiate : bloquer la progression des travaux. Chaque jour, une petite centaine de personnes se retrouve pour empêcher les engins d'accéder au

FERMER

chantier.

L'objectif est de rester ici jusqu'à l'abandon définitif du projet de Center Parc", explique un jeune homme joint par téléphone.

La Frapna

La Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature réclame la suspension immédiate du chantier. Message reçu par le président socialiste de la Région Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, qui a relayé cette demande auprès du préfet. "Il s'agit d'une première avancée décisive", se félicite Francis Meneu, président de la Frapna Isère.

L'association n'a pas de représentant sur le site et ne participe à aucune coordination ni aux manifestations, comme l'explique Francis Meneu :

Nous refusons l'amalgame avec les politiques, les zadistes ou les groupes comme Attac. Nous défendons des relations certes difficiles mais constructives avec les instances publiques."

Le militant se montre d'autant plus prudent que le député UMP de l'**Isère** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/isere>) Jean-Pierre Barbier a justement joué sur l'amalgame des opposants qu'il considère tous comme des zadistes, "doux diminutif d'anarchistes".

PCSCP

L'association "Pour les Chambarans sans Center Parcs" (PCSCP) revendique quelque 600 adhérents. Depuis sa création en 2009, elle multiplie les recours en justice contre le projet. PCSCP se bat contre ce qu'elle appelle un "grand projet inutile imposé". Le 27 novembre dernier, elle a déposé un recours contre l'autorisation de destruction d'espèces protégées au tribunal administratif de Grenoble.